

M. Mackasey: C'est très difficile.

M. Paproski: Ce n'est pas un inconvénient. Mieux vaut ne pas le lire, Bryce.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Comme je l'ai dit avant 6 heures, monsieur l'Orateur, je suis vraiment très déçu que nous en soyons au dernier débat des jours réservés à l'opposition avant la fin de la session. Il se trouve que je suis un peu traditionaliste et j'aimerais être sérieux pour un instant.

Il y a deux événements auxquels j'ai vraiment pris plaisir pendant cette session. L'un d'eux a été la discussion de mes prévisions de dépenses à la Chambre, ce qui est survenu un vendredi alors que beaucoup de questions excellentes et intelligentes ont été posées par le parti local et quelques-unes par les partis d'en face. Mais vraiment, c'était le Parlement comme je l'ai connu dans les années 60, où l'on devait se défendre.

Si je devais donner un conseil à un ami entrant à la Chambre des communes, ce serait qu'il doit apprendre à se défendre sans faire des personnalités. Quelqu'un qui ne peut pas faire cela n'a pas sa place ici, car il faut considérer la Chambre des communes et venir à la conclusion qu'il y a eu de grands orateurs qui ont brillé dans les débats dans notre Chambre des communes et dans notre pays depuis plus de 100 ans. D'une façon ou d'une autre, ils ont appris la différence entre la vengeance personnelle et le débat. Cela est très important et fait toute la différence entre se donner de la peine et travailler à quelque chose que l'on aime.

Je siége ici languissant dans une obscurité relative la plupart du temps. Je dois avouer que j'admire le représentant de Grenville-Carleton (M. Baker): il a la parole facile, mais je l'admire parce qu'il ne fait jamais de personnalités, et je le dis sincèrement. Sans doute, il est bien en évidence, mais c'est une autre affaire. Il s'est mis en évidence au début de la séance aujourd'hui lorsqu'il a brusquement redécouvert les électeurs de la Fonction publique et l'élection complémentaire d'Ottawa en octobre.

Le plus étonnant dans son discours d'aujourd'hui, c'est qu'il n'a pas fait valoir le point qu'il aurait dû faire valoir lorsqu'il a parlé du Parlement.

M. Paproski: Vous n'avez aucune excuse maintenant, mais vous vous tirez très bien d'affaires sans vos lunettes.

Des voix: Bravo!

Responsabilité ministérielle

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, il y a un représentant qui s'écarte de la bonne voie, mais ce n'est pas nouveau car en autant que je me souviens, les socialistes n'ont jamais été dans la bonne voie.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Immédiatement avant 6 heures, j'ai demandé au ministre s'il parlerait de la motion lorsqu'il reviendrait à 8 heures; je crois qu'il a répondu «avec plaisir». Va-t-il maintenant parler de la motion à l'étude?

M. Guay (Saint-Boniface): C'est ce qu'il fait mais vous ne semblez pas l'apprécier.

M. Mackasey: Je ne portais pas mes verres et je n'étais pas sûr quelle était au juste la motion.

Des voix: Oh, oh!

M. Mackasey: A 10 heures moins le quart, la Chambre se prononcera sur cette motion et fera savoir alors si elle manque de confiance envers le gouvernement. Je ne sais pas si le député appuiera ou non le gouvernement mais je suis prêt à mettre en jeu ma réputation que les représentants des Canadiens exprimeront leur confiance envers le gouvernement qui les dirige et par conséquent envers le parti libéral. Si je me trompe...

● (2010)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Parlez-nous de votre responsabilité ministérielle.

M. Mackasey: Un député me dit de parler de la motion. C'est précisément ce que je fais. Je fais ce que le député de Winnipeg-Nord-Centre a dit ce qu'il faisait lui aussi. Ce que j'ai aimé dans le discours du député de Grenville-Carleton c'est qu'il a dit qu'ils sont en fait les porte-paroles officieux de la Fonction publique et que nous sommes les méchants de ce côté-ci, car nous avons été très durs pour elle. Ils disent: «Voyez comment vous avez traité telle personne; nous ne ferions pas une chose pareille». Jour après jour, on nous répète: «Quand allez-vous congédier 11,000 fonctionnaires de la région d'Ottawa, car votre bureau est trop grand.»

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous n'avons jamais dit cela.